

COMMUNIQUE

Le groupe contact initié par la convention CNOMK/HAS sur l'EPP, composé des organisations professionnelles syndicales ou associatives ainsi que des organismes de formation continue représentatifs de la masso-kinésithérapie, participe au projet et à l'action de l'ordre en matière d'EPP et se propose d'être une interface active avec les professionnels quelque soit le mode d'exercice.

Permettre aux professionnels de s'approprier l'évaluation des pratiques comme un outil de promotion de la profession et de l'exercice et d'amélioration du service rendu auprès du patient est un des principaux objectifs. Le second objectif, plus générique et prospectif, est de singulariser notre pratique dans un but de tendre vers plus d'autonomie au travers de la reconnaissance de notre acte de soin multi référencé.

Le groupe contact a souhaité définir un certain nombre de points forts sur lesquels bâtir cette collaboration. Pour cela le dispositif est :

- Formatif et non coercitif,
- Basé sur le volontariat et sur une auto évaluation individuelle,
- Conçu et présenté comme un développement professionnel continu,
- Tenir compte des expériences déjà engagées par les masseurs kinésithérapeutes sur le terrain.

Le groupe contact s'est engagé au travers des organisations professionnelles syndicales ou associatives à soutenir cette action dans le cadre des formations initiales et continues.